

COMMUNE DE SAINT-BROLADRE
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux mille vingt-trois, le vingt-deux du mois de novembre à dix-huit heures et trente minutes le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du conseil municipal, à la Mairie, rue de la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-François GOBICHON, Maire de SAINT-BROLADRE.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-François GOBICHON, Maire, M. André DUBOURG, M. Gwendal LECOINTRE AUGAGNEUR, Mme Francine LOUET, Adjoints, Mme Chantal GLE, M. Maurice ROBIDOU, Mme Françoise MOUCHEL, Mme Chantal JOLY, M. Dominique FOURRIER, M. Guy VIDELOUP, Mme Marie-Jeanne CHARMEUX, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : M. Guy VIDELOUP

Date d'envoi de la convocation : 16 novembre 2023

Absente excusée : Mme Delphine COLUSSI (a donné pouvoir de vote à M. LECOINTRE AUGAGNEUR), M. Yves BIGOT (a donné pouvoir de vote à Mme MOUCHEL)

Absent : M. Daniel BONHOMME

DELIBERATION 78/2023 – TARIFS 2024 - SALLE POLYVALENTE – CDS

Nombre de membres en exercice : 14 Présents : 11 Votants : 13

Monsieur Le Maire rappelle les tarifs de location des salles du CDS et de la salle polyvalente de l'année 2023.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE d'appliquer une augmentation de 5% et de fixer** les tarifs de location des salles du CDS, rue de la Boussaquière, pour l'année 2024 comme suit :

Salles du CDS Rue de la Boussaquière	Période	Particuliers Commune	Particuliers hors Commune
Salle carrelage ou salle parquet	Week-end du samedi au dimanche	158 €	215 €
Salle carrelage ou salle parquet	Du lundi au vendredi	100 €	137 €

salle carrelage + salle parquet	Week-end du samedi au dimanche	231 €	315 €
Salle carrelage + salle parquet	du lundi au vendredi	126 €	173 €
Forfait électricité	Du 01/10 au 31/05	16 €	16 €
½ journée pour vin d'honneur	Du lundi au dimanche	74€	100 €
caution		400 €	400 €

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE de fixer** les tarifs de location de la salle polyvalente pour l'année 2024 comme suit :

SALLE POLYVALENTE	Particuliers Commune	Particuliers hors Commune	Associations Commune	Associations hors commune
1 journée Du lundi au vendredi (uniquement parquet)	289 € avec cuisine 236 € sans cuisine	394 € avec cuisine 315 € sans cuisine		
2 jours week-end	473 € avec cuisine	630 € avec cuisine		
Caution	1 000 €	1 000€	1 000 €	1 000 €
½ journée pour vin d'honneur	126 €	179 €		
Sonorisation	21 €	21 €		

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

Certifiée exécutoire la délibération,
Après notification le 6 décembre 2023
et transmission en Préfecture, le 6 décembre 2023
Affaire inscrite à l'ordre du jour.
Fait et délibéré à Saint-Broladre, le 22 novembre 2023
Le Maire
Jean-François GOBICHON

Commune de Saint-Broladre
Mairie rue de la mairie 35120 SAINT-BROLADRE
02.99.80.25.69 / mairie@saint-broladre.bzh

Le Secrétaire de Séance
Guy VIDELOUP